

## Fiche de communication Valorisation du bois en matériau « contre » énergie

*Cette fiche fait partie d'un projet de collection de fiches de communication abordant de plusieurs thématiques. Elles permettent d'apporter des réponses synthétiques et documentées aux questions fréquemment posées par vos interlocuteurs. Vous y trouverez des illustrations chiffrées ainsi qu'une liste de ressources documentaires.*

### En introduction, globalement, que pouvons-nous dire du bois-énergie ?

Le bois-énergie, première énergie renouvelable, est une réponse aux incertitudes liées au secteur de l'énergie (approvisionnement, coût, dépendance), une solution pour **décarboner l'économie** et accompagner la **résilience des forêts** et la **valorisation des ressources locales**, une solution pour créer des **emplois locaux et non délocalisables** ainsi que le **développement économique des territoires**.

C'est aussi une **solution d'autonomie énergétique des territoires** et, pour **les industries**, une **solution de décarbonation de leur activité**. Plus particulièrement pour les entreprises de transformation du bois qui, par là-même, gagnent en compétitivité en commercialisant les co-produits de leur production. Cela rend ainsi le **matériau bois plus attractif et renforce le stockage carbone**.

### Table des matières

Messages clés.....	2
Exemples de supports visuels.....	2
Ressources documentaires.....	5
Généralités .....	5
Déchets .....	5
Bocage .....	5
Comment améliorer votre réponse ? .....	6
Exemple de réponse maladroite à éviter .....	6
Conseil 1 : Clarifier la question, vérifier pour quelle raison, la personne pose cette question, comprendre l'origine de son inquiétude éventuelle pour mieux y répondre .....	6
Conseil 2 : Ne pas affirmer les propos auxquels on souhaite apporter une nuance .....	6
Conseil 3 : Consolidez vos messages-clés.....	6
Conseil 4 : Développer une information par réponse (plutôt que deux informations en une réponse pour clarifier le message) .....	6
Conseil 5 : Dépasser la discussion « bois matériau contre bois-énergie » en ouvrant avec cette question.....	6

**Est-ce que ce n'est pas mieux d'utiliser le bois plutôt pour du matériau que pour de l'énergie ?**

(Exemple de question)

## Messages clés

- Le bois-énergie est la **1<sup>ère</sup> énergie renouvelable de France**.
- Le bois-énergie est un maillon de la filière forêt-bois, il s'inscrit en complémentarité d'autres usages (sylviculture, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>nde</sup> transformations) en permettant une valorisation des bois inévitablement générés de la gestion forestière à la production de bois d'œuvre, sans autres débouchés : **co-bénéfice** !
- Le bois-énergie participe au **financement de la résilience des forêts** face au changement climatique en apportant un revenu aux travaux nécessaires à la qualité du bois d'œuvre qui pourra être récolté.
- Le bois-énergie est une **énergie zéro-gaspi**.
- Les études en cours de l'ADEME confirment ce diagnostic et mettent en évidence que le bois énergie ne se fait pas au dépend du bois matériau mais bien en complémentarité.

En cela la France respecte les directives européennes sur le énergies renouvelable (« RED ») et sur les déchets qui recommandent ce principe d'articulation des usages, la limitation de l'export, de l'enfouissement ou du brûlage à l'air libre pour un bénéfice environnemental et économique maximum.

## Exemples de supports visuels



**D'où provient le bois-énergie qui chauffe les installations domestiques et collectives ?**

**48%** de bois issus de la gestion forestière

**18%** de bois hors forêt

**14%** de déchets bois

**12%** de connexes d'industries

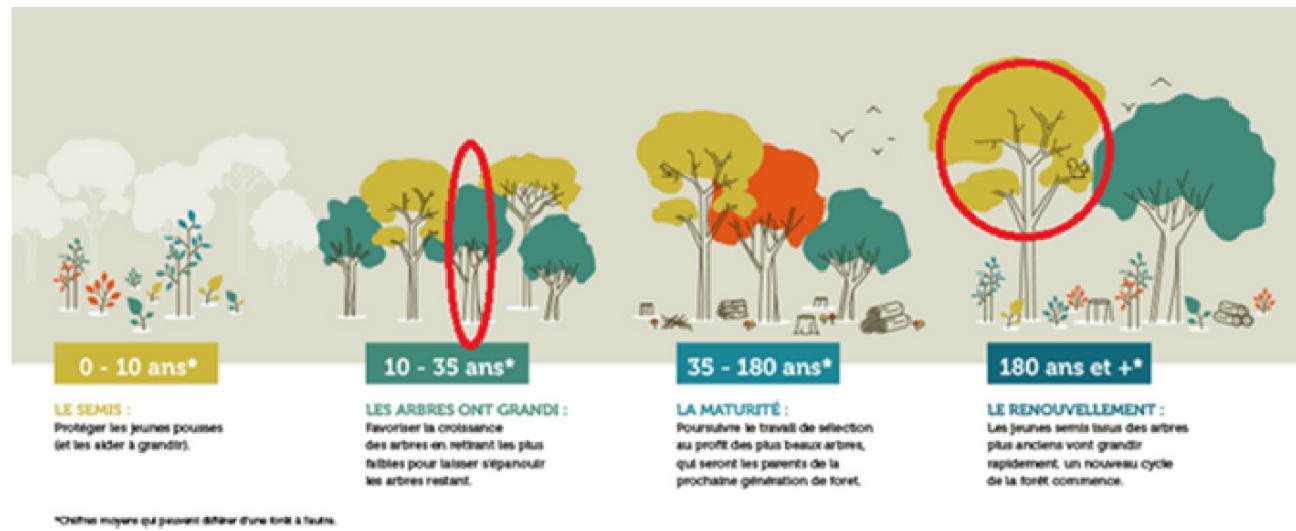
**8%** de connexes de scieries

source : SGPE Bouclage biomasse : enjeux et orientations - juillet 2024

Figure 1 : Illustration de la répartition de la provenance des bois pour les installations domestiques et collectives (Source : Journée Bois-Energie du 4 juin 2025 « Bois-énergie et territoires, BOUCLENS LA BOUCLE » : <https://cibe.fr/4eme-edition-de-journee-bois-energie/>)

## LE BOIS ÉNERGIE EST UN COMPLÉMENT INDISPENSABLE À L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE ET À UNE SYLVICULTURE DURABLE

L'objectif prioritaire de la gestion forestière française est la production durable de bois d'œuvre, à plus forte valeur ajoutée et essentielle à la bioéconomie. Pour atteindre cet objectif, des opérations de sylviculture sont nécessaires tout au long de la vie de la forêt : « éclaircies » pour desserrer les arbres, ouvertures de cloisonnements pour permettre le passage d'engins de récolte, coupes sanitaires pour éviter la propagation de maladies ou ravageurs. Or, dans bien des cas, ces opérations ne peuvent se faire que grâce au bois-énergie. C'est donc un outil indispensable au forestier, de surcroît dans un contexte où il doit accompagner la forêt dans son adaptation au changement climatique. Le bois-énergie permet par ailleurs une évacuation rapide des branches issues de la récolte des gros arbres (bois d'œuvre), limitant ainsi les contraintes qui peuvent peser sur la croissance des jeunes pousses (les semis) présents sur la parcelle et favorisant la régénération des forêts.



## 1M<sup>3</sup> DE BOIS D'ŒUVRE GÉNÈRE 1 À 2 M<sup>3</sup> DE SOUS-PRODUITS VALORISABLES EN BOIS ÉNERGIE

Soucieux de produire du bois-énergie de façon exemplaire, les acteurs de la filière veillent à respecter les préconisations des 2 guides nationaux sur la **protection des sols** (Prosol et Praticols) et des 2 guides de bonnes pratiques publiés par l'ADEME pour la **récolte durable de bois-énergie**.

Figure 2 : Illustration des bois pouvant être récoltés pour le bois-énergie aux différentes étapes de la vie d'un peuplement (Source : dossier de presse de la visite de la forêt de Compiègne (2022) : <https://cibe.fr/presse/>)

# Comité Interprofessionnel du Bois-Énergie



Table ronde  
Bois énergie et transition  
énergétique

Sous le haut patronage de Monsieur Marc FESNEAU, Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, et de Madame Agnès PANNIER-RUNACHER, Ministre de la Transition énergétique



**Sylvain REALLON,**  
Ministère de l'Agriculture et  
de la Souveraineté alimentaire

**«Bois d'œuvre et bois-énergie  
doivent être développés  
en synergie»**

Un événement co-organisé par



Figure 3 : Illustration du témoignage de Sylvain REALLON du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire sur le nécessaire développement en synergie du bois d'œuvre et bois-énergie (Source : Journée Bois-Energie du 6 juin 2023 « Changement climatique : le bois-énergie un atout majeur de la décarbonation » : <https://cibe.fr/nos-actions/3eme-journee-bois-energie/>)

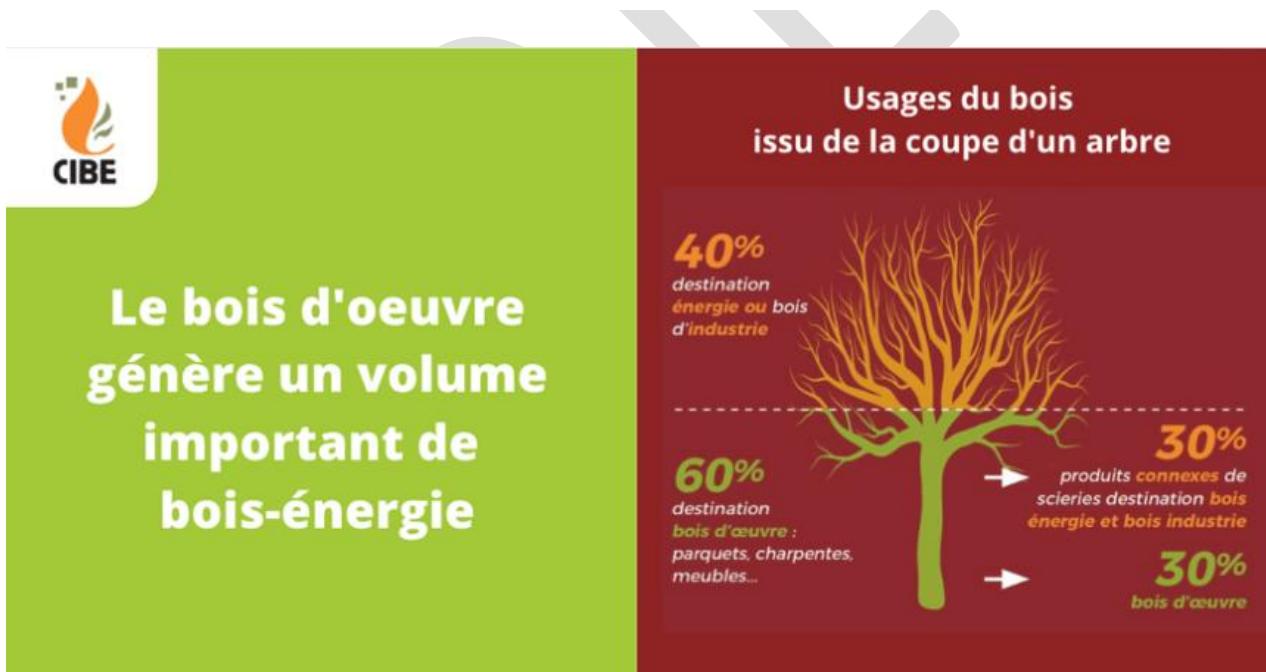


Figure 4 : Illustration du lien entre la production de bois d'œuvre et bois-énergie (Source : Journée Bois-Energie du 6 juin 2023 « Changement climatique : le bois-énergie un atout majeur de la décarbonation » : <https://cibe.fr/nos-actions/3eme-journee-bois-energie/>)

# Comité Interprofessionnel du Bois-Énergie

## Ressources documentaires

### Généralités

- « **Projections des disponibilités** en bois et des stocks et flux de carbone du secteur forestier français » – (FCBA / IGN, **2024**)  
<https://cibe.fr/documents/projections-disponibilites-bois-stocks-flux-de-carbone-secteur-forestier-francais/>
- « **Utile par essence** » (France Bois Forêt, **2024**)  
<https://www.utileparessenence.fr/>
- **Vidéos** « notre forêt demain – conso mag – silence ça pousse (France Bois Forêt, **2024**)  
<https://franceboisforet.fr/nos-videos/>
- **Analyse de risques** dans le cadre de la transposition de directive européenne « RED II » (**2023**, Ministère de l'Agriculture)  
<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/durabilite-bioenergies>
- « **36 idées reçues sur la forêt et le bois** » (Fransylva, **2023**)  
<https://cibe.fr/documents/36-idees-recues-foret-bois/>
- **Journée Bois-Energie 2023** « **Changement climatique ; le bois-énergie un atout majeur de la décarbonation** » (CIBE, AMORCE, la FEDENE, la FNCCR, Propellet France, le SER et le Syndicat Français des Chaudiéristes Biomasse, 2023)  
<https://cibe.fr/nos-actions/3eme-journee-bois-energie/>
- « **Questions réponses bois énergie** » (SER, **2021**)  
<https://cibe.fr/documents/questions-reponses-bois-energie/>
- « **Récolte durable de bois pour la production de plaquettes forestières** » (ADEME, **2020**)  
<https://cibe.fr/documents/recolte-durable-de-bois-production-de-plaquettes-forestieres/>
- **Journée Bois Énergie** (synthèse – conf de presse – visuels – films) (CIBE/ AMORCE / FEDENE / FNCCR / Propellet France / SER / Syndicat Français des Chaudiéristes Biomasse, **2019**)  
<https://cibe.fr/nos-actions/23-mai-2019-paris-1ere-journee-bois-energie/>

### Déchets

- Étude de gisement des déchets de bois dans la filière bois / bois-énergie (BIOMASSE NORMANDIE / CEDEN / FCBA / XERFI specific, **2024**)  
<https://cibe.fr/documents/etude-de-gisement-dechets-de-bois-filiere-bois-bois-energie/>

### Bocage

- « **Stocks de bois et de carbone dans les haies bocagères françaises** » (IGN, **2022**)  
<https://cibe.fr/documents/stocks-de-bois-de-carbone-haies-bocageres-francaises/>
- « **Entretenir et valoriser mes haies et bandes boisées en plaquettes bocagères. J'y pense !** » (Valbiom, **2021**)  
<https://cibe.fr/documents/entretenir-valoriser-haies-bandes-boisees-plaquettes-bocageres-jy-pense/>

## Comment améliorer votre réponse ?

### Exemple de réponse maladroite à éviter

« Pour faire du bois d'œuvre, il faut du bois énergie. Le bois-énergie c'est un outil de production du bois d'œuvre. Quand on fait du bois énergie, on favorise des éclaircies en forêt et donc on favorise la production de bois à plus forte valeur ajoutée dont le bois d'œuvre notamment. »

**Conseil 1 : Clarifier la question, vérifier pour quelle raison, la personne pose cette question, comprendre l'origine de son inquiétude éventuelle pour mieux y répondre**

**Conseil 2 : Ne pas affirmer les propos auxquels on souhaite apporter une nuance**

**Conseil 3 : Consolider vos messages-clés**

Appuyez-vous sur les messages-clés ci-dessus.

**Conseil 4 : Développer une information par réponse (plutôt que deux informations en une réponse pour clarifier le message)**

- Information 1 : **présenter le bois-énergie comme une conséquence de la production du bois d'œuvre** (et pas le contraire), c'est-à-dire qu'à partir d'un arbre, on retire les branches et les parties courbées pour ne garder que celles à découper en scierie. On produit planches, poutres, charpentes.... Et vont rester des volumes de bois dont le seul usage possible sera sous forme broyée (énergétique, notamment).
- Information 2 : **le bois-énergie provient également de la gestion forestière avant la récolte finale du bois d'œuvre** : pour avoir du bois d'œuvre de qualité (donc plutôt des arbres âgés de gros diamètres), des éclaircies dans les peuplements jeunes seront nécessaires, le bois provenant de ces coupes pourra être valorisé énergétiquement, notamment.

**Conseil 5 : Dépasser la discussion « bois matière contre bois-énergie » en ouvrant avec cette question**

Amener l'interlocuteur à ouvrir le champ de sa question en lui indiquant par exemple « **Savez-vous que le bois-énergie ne provient pas QUE des forêts ?** ».

Argumentaire associé : Depuis toujours, la filière bois-énergie est une filière qui vient en complément d'autres filières afin de valoriser la matière délaissée par celles-ci. C'est le cas pour les bois issus de l'élagage, de l'entretien des haies, les chutes de scieries, les déchets d'industrie du bois ou encore, de plus en plus, les bois en fin de vie encore souvent exportés pour être valorisés à l'étranger.